



REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

22 juin 2022 à 20h00 en visioconférence

Présents :

Président : Yohan DECLOMESNIL

Philippe BOURGEOIS

Marc FRIANT

Isabelle FRIRY

Nicolas HEY

Françoise LAPICQUE

Jean-Emmanuel LEGRY

Corinne STOFFEL

Jean-Michel BRACONNIER (CDA 08)

Claudie LARCHER (CDA 10)

Alain PERRON (CDA 51)

Franck SCHOUVER (CDA 57)

Marc FRIANT (CDA 67)

Jean-Pierre VOYEN (CDA 88)

Excusés :

Christophe PORTE

Frédéric PIERRE (CDA 54)

Astrid HÖLLANDER (CDA 68)

Absents :

Alexandra BURRUS

Yann DEPRE (CDA 52)

Geoffrey DENNEULIN (CDA 55)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Yohan DECLOMESNIL, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les participants de leur présence et de tout le travail accompli durant cette saison 2021-2022.

Point 1 – Bilan de la saison 2021-2022

❖ Désignations des Clubs JA

Les désignations des clubs JA ont été respectées dans son ensemble. Sur la saison 2021-2022, 441 rencontres ont été juge-arbitrées par un JA1 neutre. 256 clubs initialement désignés ont effectué leur prestation contre 185 provenant d'un autre club voisin en remplacement du club initialement désigné, soit en pourcentage 58% contre 42%. 14 amendes envoyées sur la saison pour obligation non respectée.



❖ Désignations des cadres sur nos épreuves de prestige

222 arbitres ont été désignés par la Ligue pour officier sur les différentes compétitions régionales de prestiges ou nationales / internationales Difficile de trouver des cadres suite à la crise sanitaire du COVID.

26 JA et 62 adjoints ont assuré le déroulement de nos compétitions régionales. Le 4ème tour a été très compliqué à gérer du fait d'avoir tous les échelons sur notre territoire (N1, N2, Rég. Dép.).

❖ Formations

Différentes sessions effectuées tout au long de la saison :

- 5 sessions AR (Tomblaine, Schleithal, Maizières-lès-Metz, Châlons-en-Champagne, Aix-en-Othe) regroupant 64 candidats
- 3 sessions JA1 (Tomblaine, Châlons-en-Champagne, Aix-en-Othe) regroupant 26 candidats
- 1 session JA2 (visioconférence/Tomblaine) regroupant 7 candidats

	AR		JA1		JA2	
	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats
TOTAL	5	64	3	26	1	7
Moyenne (candidats par session)	12,8		8,67		7	

91 pratiques effectuées. Merci à tous les formateurs.

Reste à faire passer encore plus d'une centaine de pratiques.

Des séances de formation sur SPID Déconnectée ont également été effectuées (4 candidats).

A la demande des responsables des CDA, un document partagé sera mis en place avec les souhaits de candidats aux formations d'arbitrage et de juge-arbitrage.

❖ Colloque des cadres de l'arbitrage

Voici le nombre de participants pour les différents colloques :

	Vitry-le-François	Tomblaine	Rosheim
Nombre de participants	14	43	17

Point 2 – Préparation de la saison 2022-2023

❖ Désignations des clubs JA



Une communication sera envoyée prochainement aux clubs avec un rappel sur leurs obligations et un formulaire sur leur désidérata. Un autre courrier sera également envoyé à tous les cadres qui ne sont soumis à aucune obligation au travers de leur club et qui souhaitent effectuer des prestations en JA1. Ces personnes doivent se rapprocher de leur club afin d'émettre une demande vers la Ligue.

❖ Désignations des arbitres

L'appel à candidature en arbitrage sur les épreuves régionales de fin d'année ou nationales (Internationaux Jeunes du Grand Est et 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Nationale 1 à Pont-à-Mousson) seront envoyés courant juillet et les désidératas seront à nous retourner pour octobre et ceux des compétitions se déroulant sur la seconde phase seront à nous retourner pour janvier 2023. Les convocations officielles devront être envoyées à minima 1 mois avant l'épreuve. La liste des cadres désignés ou ceux sur liste d'attente ou non retenus sera communiquée une fois les désignations effectuées et sera consultable depuis le site Internet de la Ligue.

❖ Désignations des JA2/JA3

Le nombre de juges-arbitres par épreuve semble cohérent avec la réalité du terrain. Pas d'adaptation majeure à prévoir pour cette saison.

L'appel à candidature sera envoyé aux juges-arbitres courant juillet.

❖ Formations

Différentes sessions de formation ont été fixées et ajoutées au calendrier pour cette saison 2022-2023 :

- AR :
 - Samedi 29 octobre 2022 : Tomblaine, est et ouest du territoire
 - Samedi 14 janvier 2023 : centre, est et ouest du territoire
- JA1 :
 - Dimanche 30 octobre 2022 : Tomblaine, est et ouest du territoire
 - Dimanche 15 janvier 2023 : centre, est et ouest du territoire
- JA2 :
 - Samedi 29 et dimanche 30 octobre 2022

En complément, des formations AC seront organisées ponctuellement et de manière plus délocalisée selon la demande des clubs.

Une formation SPID Déconnectée sera également à planifier en ce début de saison, notamment pour les nouveaux candidats JA2.



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

❖ Formation continue

Plusieurs dates sur le colloque ont été ajoutées au calendrier sur le même principe que la saison précédente, mais avec pour cette saison et à titre exceptionnelle 2 lieux supplémentaires pour permettre aux derniers retardataires (inactifs 3^{ème} année) de repasser au statut actif :

- Vendredi 16 septembre 2022
 - Tomblaine à 19h00
- Samedi 17 septembre 2022
 - Mulhouse à 09h30
 - Hochfelden à 17h00
- Dimanche 18 septembre 2022
 - Bazeilles à 09h30
 - Moussey à 17h00

Voici l'ordre du jour de ce colloque :

- Accueil
- Désignation des cadres de l'arbitrage
 - Arbitres
 - Juges-arbitres
- La formation
 - Bilan général de la saison 2021-2022
 - Programme de la saison 2022-2023
 - La formation continue
 - Remise de diplômes aux nouveaux cadres de l'arbitrage
- Les modifications des règles et règlements
- Informations sur l'arbitrage et le juge-arbitrage sur des thèmes bien spécifiques
- Séance de travail collective sur les règlements d'arbitre et de juge arbitre
- Réponses aux questions des participants

Un courrier sera adressé à tous les cadres de l'arbitrage courant juillet contenant :

- Les desideratas AR, JA1
- Les desideratas JA2, JA3
- L'invitation au colloque

Après différentes discussions, la participation au colloque des cadres de l'arbitrage de Tomblaine en visioconférence sera validée pour toutes celles et ceux qui restent jusqu'à la fin de la séance (avec participation au questionnaire de fin de session).

Concernant la liste des cadres de l'arbitrage, cette dernière sera très prochainement remise à jour suite aux mutations. Pour rappel, cette liste est disponible sur le site de la Ligue dans la rubrique « Cadres de l'arbitrage » du menu « Arbitrage ».

Pour rappel, ce fichier contient le statut de chaque cadre de l'arbitrage :



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

- Actif : après participation au colloque de la saison en cours
- Inactivité 1^{ère} année : suite à une absence au colloque de la saison en cours
- Inactivité 2^{ème} année : suite à une absence au colloque depuis la saison précédente
- Inactivité 3^{ème} année : suite à une absence au colloque depuis les 2 dernières saisons
- Inactif : cadre à sortir des listes des actifs. Devra repasser la formation complète

Attention : 2 saisons blanches à ne pas prendre en compte dans le calcul.

Seules les personnes actives ou considérées comme inactives 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année peuvent officier.

Les personnes considérées comme inactives ne peuvent plus officier, y compris pour le compte de leur club.

Les personnes participant aux colloques en septembre prochain repasseront donc en statut « actif ».

Par ailleurs, après discussions avec tous les membres présents, la prestation d'un arbitre sur nos compétitions régionales de prestige ou compétitions nationales et internationales organisées par la LGETT (Internationaux Jeunes du Grand Est et 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Nationale 1) sera comptabilisée dès la saison prochaine dans le processus de la formation continue.

Point 3 – Divers

Rien à signaler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, termine la réunion à 21h50 en remerciant tous les membres de sa Commission, les formateurs et autres participants pour le travail accompli sur la saison 2021-2022.

Yohan DECLOMESNIL